



AVEC UN ACCORD APLD SIGNÉ, L'UNSA-FERROVIAIRE PROTÈGE ET SOUTIENT LES SALARIÉS D'EUROSTAR ET THALYS

Paris, le 22 décembre 2020

Personne ne peut ignorer que les difficultés engendrées par la crise sanitaire de la COVID-19 touchent également le secteur ferroviaire. Le Groupe Public Ferroviaire SNCF n'est pas épargné et ses filiales Thalys et Eurostar sont plus particulièrement touchées.

Après l'échec des négociations de branche sur un accord d'Activité Partielle Longue Durée (APLD), où l'UNSA-Ferroviaire avait pourtant obtenu des avancées qui auraient pu profiter à l'ensemble des salariés du ferroviaire, la Direction du Groupe a ouvert les discussions pour la mise en œuvre d'un accord d'Entreprise.

L'UNSA-Ferroviaire et les Organisations Syndicales Représentatives négocient et signent actuellement, sur les différents périmètres, des accords collectifs relatifs à la mise en œuvre du dispositif APLD qui protégeront activement :

- ✓ les salariés embauchés directement par Eurostar ;
- ✓ les salariés embauchés directement par Thalys ;
- ✓ les agents relevant du périmètre CSE Axe Nord et Mis À Disposition (MAD) des filiales Thalys et Eurostar ;
- ✓ les agents relevant du périmètre CSE Siège Voyages et Mis À Disposition (MAD) des filiales Thalys et Eurostar.

L'UNSA-Ferroviaire a ainsi obtenu des garanties sociales pour tous les salariés concernés par ces accords.

Actuellement, elle continue d'œuvrer pour aboutir à un accord APLD qui s'appliquerait au Groupe Public Ferroviaire en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et économique.

L'UNSA-Ferroviaire a toujours été force de proposition en faveur d'un accord qui soit protecteur pour les salariés ET conforme à la hiérarchie des normes (plus favorable que les différents décrets gouvernementaux).

Quoi qu'il en soit, l'UNSA-Ferroviaire rappelle que ses actes et ses décisions sont guidées et motivées par un SEUL objectif : l'avenir des salariés - nos collègues - et de leurs entreprises respectives dans cette période si compliquée. L'UNSA-Ferroviaire reste une Organisation Syndicale qui est pragmatique et offensive, à la recherche de tous les accords qui permettent de protéger les salariés.

Nathalie WETZEL – Didier MATHIS
Florent MONTEILHET – Fabrice CHARRIÈRE